



Laon, le 20 décembre 2016

Communiqué de presse

Fermeture exceptionnelle des services le lundi 2 janvier 2017

Les services suivants seront exceptionnellement fermés le lundi 2 janvier 2017 toute la journée :

- Préfecture de l'Aisne ;
- Sous-préfectures de Saint-Quentin, de Soissons, de Château-Thierry et de Vervins ;
- Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) ;
- Direction départementale de la protection des populations (DDPP) ;
- Direction départementale des territoires (DDT).

Les activités des services reprendront le mardi 3 janvier 2017 aux horaires habituels, à **l'exclusion des services de délivrance de titres (cartes grises et permis de conduire) des sous-préfectures de Saint-Quentin et de Soissons** qui reprendront leurs activités le mercredi 4 janvier.

2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX

Contact presse : Service départemental de la communication interministérielle

Courriel : pref-communication@aisne.gouv.fr

www.aisne.gouv.fr - www.facebook.com/prefetdelaisne - Twitter : @Prefet02